

Chronique du mois.

Pourquoi lorsqu'on introduit un poisson dans un seau plein d'eau, le seau ne déborde-t-il pas?... On prétend que, vers le milieu du XIX^{me} siècle, plusieurs corps savants furent appelés à délibérer sur cette particularité qu'avait soumise à leur sagacité l'initiative d'un aimable fumiste. Et ce ne fut qu'après de nombreuses discussions résultant de réflexions ingénieuses et approfondies qu'un homme se leva pour déclarer : j'ai fait l'expérience avec grand soin et j'ai constaté que le seau débordait parfaitement.

Cette anecdote bien connue dont on pourrait presque dire qu'elle est trop jolie pour être vraie nous revenait en mémoire ces temps ci en face des flots d'encre déversés par des journalistes, en mal de copie sur une question formulée en ces termes : « la Russie vient d'instituer un ministère des sports. Y a-t-il lieu de recommander aux autres pays de suivre cet exemple? »

Or il n'y a qu'un malheur c'est que la Russie n'a point du tout institué un ministère des sports et que dès lors, les prémisses étant fausses, le raisonnement tout entier qu'on se préparait à échafauder pour ou contre ne repose plus que sur de la théorie et de l'irréel. Ce qui vient d'être créé à Pétersbourg c'est une sorte de comité interministériel ayant pour mission d'organiser et de développer l'éducation physique dans les vastes territoires de l'empire : initiative qui ne peut être que bienfaisante et dont il sera fort intéressant de suivre les progrès. D'autres pays, sous d'autres formes et dans d'autres conditions ont déjà créé des rouages analogues. On comprend que les règles de constitution et de fonctionnement varient selon les circonstances, le génie de la race, la géographie et l'administration.... La Suède a accompli de salutaires transformations en procédant selon des méthodes très différentes de celles qui ont réussi en France ou pourraient utilement être appliquées en Espagne.

Aussi bien n'est-ce pas la question en elle-même — très oiseuse — qui doit fixer notre attention mais la façon dont elle a été saisie au vol et utilisée en de si nombreuses chroniques. On a vu, lâchons le mot crûment, qu'il y avait une quantité d' « inspecteurs » tout prêts à remplir les cadres administratifs de cette nouvelle branche de la bureaucratie. Car dès que la bureaucratie, ici ou là, s'augmente de quelque nouveau service il en ressort aussitôt que des « inspections »

s'imposent. Et pour inspecter, il faut des inspecteurs : précieuse aubaine !

Inspecter quoi? la longueur des perches à sauter, le poids des disques, la hauteur des haies qui servent au 110 mètres ou bien le terreau avec lequel on a préparé une piste?... Et pour légitimer l'inspection il faut établir des règlements de toutes sortes.... Pauvres sociétés sportives, les voit-on soumises à ces chinoiseries? Elles trépasseraient rapidement.

Au fond tout le monde le sent parfaitement. Les sports sont chose d'initiative privée et la seule menace de main mise de l'Etat effaroucherait l'instinct sportif et le ferait s'envoler vers les terres de liberté, les seules où il puisse s'enraciner et fleurir. Oui, on le sent mais la tentation est si forte de nos jours d'ouvrir un nouveau domaine à ce bienheureux fonctionnarisme! Toute la gent grouillante qui tourne maintenant autour des sports pour les exploiter saisit avidement l'occasion qui paraît s'offrir.

C'est aux sportsmen à réagir. C'est à eux à chasser impitoyablement de leurs groupements ces « dirigeants non-sportifs » dont la médiocre compétence n'a d'égale que le superbe égoïsme et qui se font des réputations sportives avec les muscles des autres. Hableurs et discoureurs c'est à eux seuls que profiteraient les « ministères des Sports » si cette monstrueuse création venait jamais couronner l'édifice bureaucratique élevé par la civilisation moderne.



PARTIE OFFICIELLE.



Bulletin du Comité International Olympique.

S. M. la reine Alexandra a daigné charger S. E. l'ambassadeur d'Angleterre à Paris de transmettre au Comité International ses sincères remerciements pour l'hommage qui sera rendu à la mémoire du roi Edouard VII, à l'occasion du XX^me anniversaire du Rétablissement des Jeux Olympiques. Sir Francis Bertie s'est également fait l'interprète de la reconnaissance de S. A. R. le Prince de Galles pour l'attribution de la Médaille Olympique dont la remise aura lieu à la même occasion.

* * *